



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 15 (5 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Alexandre TRONCHE, Emmanuelle DUPUY, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS, Hervé BONAUD ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Christophe CARON) Stéphanie CISCARD (pouvoir Murielle GENTE) Nicolas TARDIF (pouvoir Emmanuelle DUPUY) Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER) Stéphane FARGE (pouvoir Ivan RICORDEL)

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 8 avril 2022

DELIBERATION N° 2022.32 Aménagement du parcours du vallon : demande de financement conseil départemental

Monsieur le maire rappelle que l'opération d'aménagement du parcours du vallon est inscrite au contrat de solidarité communale 2021.2023.

Les marchés aux entreprises ayant été attribués, il propose à l'assemblée délibérante de solliciter l'aide départementale.

Le conseil municipal , après en avoir délibéré,

- ✓ Sollicite l'aide du Département telle qu'elle figure au contrat : montant 90 000.00 €
- ✓ Donne pouvoir au maire afin d'effectuer toutes démarches relatives à la demande de financement

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christophe CARON

Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0